

Luxembourg, le 15 novembre 2022

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé :

« Une entreprise du secteur des technologies de la santé a lancé un rappel mondial de ses appareils respiratoires. Ce qui est inquiétant, c'est que ce rappel a déjà été lancé en juin 2021. Mais ici, au Luxembourg, ce n'est que fin octobre 2022 que l'on en a eu connaissance. Et ce, après qu'un patient concerné ait attiré l'attention sur ce rappel.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé :

- *Quel département est responsable de la communication des rappels de dispositifs médicaux ? Comment les procédures de communication devraient-elles se dérouler ?*
- *Pourquoi n'a-t-on pas réagi à temps à ce rappel d'appareils respiratoires ?*
- *Madame la ministre, estime-t-elle que les procédures de communication devraient être adaptées afin d'éviter un tel cas à l'avenir ? Dans la négative, pourquoi ?*
- *Combien de fois y a-t-il eu des rappels de dispositifs médicaux au cours des dix dernières années ? Combien de temps a-t-il fallu pour que toutes les personnes concernées aient été informées ?*
- *Madame la Ministre, ne juge-t-elle pas utile de finaliser le projet de loi sur l'Agence Luxembourgeoise des Médicaments et Produits de Santé (ALMPS) dès que possible ? Où en sont actuellement les travaux relatifs au projet de loi ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député